

N° FIN/2020/94**Département de l'Yonne****Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	13 novembre 2020	Nombre de conseillers communaux
Date d'affichage de la convocation :	13 novembre 2020	En exercice : 50 Présents : 20 Votants : 48

Séance du 19 novembre 2020

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 19 novembre deux mille vingt à dix-neuf heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Catherine DECUYPER, M. Yannick VILLAIN, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Christophe DELAUNAY, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Manuel PETIT

ETAIENT ABSENTS :

Mme Florence SYLVESTRE, procuration à M. Philippe PETIT
Mme Evelyne TRESCARTES, procuration à Mme Catherine DECUYPER
Mme Marie-Hélène GOUEDARD, procuration à M. Yannick VILLAIN
M. Cyril HAGHEBAERT, procuration à M. Claude SCIBOZ
Mme Christine LEMOINE, procuration à M. Claude SCIBOZ
M. Marc FAYADAT, procuration à M. Jean-Pierre BARRET
M. Dominique AUBERGER, procuration à M. Patrice CHASSERY
M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN, procuration à M. Didier MOREAU
Mme Laurence MARCHAND, procuration à Mme Frédérique COLAS
M. Richard ZEIGER, procuration à M. Jean-Pierre BAUSSART
Mme Linda GUEDJALI, procuration à M. Guy AVENIA
M. Mohammed BELKAID, procuration à M. Manuel PETIT
Mme Bernadette MONNIER, procuration à M. Nicolas SORET
M. Bernard MORAINÉ, procuration à M. Nicolas SORET
Mme Murielle LE ROY, procuration à M. Bruno JAN
M. Jean-Yves MESNY, procuration à M. Didier MIGNON
Mme Françoise DEPARDON, procuration à M. Éric GALLOIS
M. Éric APFFEL, procuration à Mme Frédérique COLAS
Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, procuration à M. Gérard VERGNAUD
M. Hassan LARIBIA, procuration à M. Jean-Pierre BARRET
Mme Sophie CALLÉ, procuration à M. Christophe DELAUNAY

M. Nicolas DEILLER, procuration à M. Patrice CHASSERY
M. Francis BOURSIN, procuration à M. Guy BOURRAS
M. Xavier MARQUIS, procuration à M. Guy BOURRAS
Mme Olga LIGALT, procuration à M. Gilles-Maxime POIBLANC
Mme Valérie SUBRENAT, procuration à M. Jean-Pierre BAUSSART
Mme Isabelle CLAUDET, procuration à Mme Catherine DECUYPER
M. Frédéric MORISOT, procuration à M. Didier MIGNON
M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT, suppléé par M. Manuel PETIT
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU
M. Guy GOUIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Frédérique COLAS

Objet : Participation financière de la CCJ à la plateforme de mobilité Mobil'Eco

FIN/2020/94

Conseil communautaire du
19 novembre 2020

Objet : Participation financière de la CCJ à la plateforme de mobilité Mobil'Eco

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la plateforme Mobil'Eco prévoit les prestations de transport solidaire à la demande, de location et de mise à disposition de véhicules ou de moyens de locomotion,

Considérant le partenariat entre la Communauté de Communes du Joviniens et Mobil'Eco conclu en 2017, pour un an, et renouvelable chaque année,

Considérant que la Communauté de Communes du Joviniens s'est engagée à participer au financement de la plateforme Mobil'Eco.

Considérant la signature de la convention 2020 et la réception de la facture de la part de Mobil'Eco, la participation financière s'élève à 26 600,00 €. Conformément à la convention, le 1^{er} versement est de 21 276,20 € et le reliquat sera versé sous réception d'une seconde facture.

Vu la conférence des maires du 4 novembre 2020,

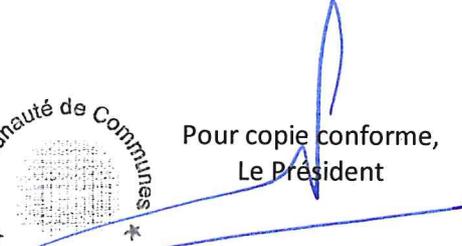
Vu l'exposé du vice-président,

Afin de procéder au versement de la subvention, et conformément à la demande de Monsieur le Trésorier,

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le président à verser la participation financière de la Communauté de Communes du Joviniens à la plateforme de mobilité Mobil'Eco, soit la somme de 26 600 €,
- **DIT** que les crédits sont bien inscrits au budget principal 2020,
- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.


Pour copie conforme,
Le Président

Nicolas SORET

